

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 mars 2022 par visioconférence.

Formant quorum sous la présidence de M. Nicola Grenon

SONT PRÉSENTS :

M. Nicolas Brosseau
Mme Sylvie Côté
M. Roch Desjardins
Mme Sophie Dubé
Mme Sophie Gagnon
M. Nicola Grenon
Dre Caroline Kilsdonk
M. Pier-Olivier Lacoursière (en partie)
Mme Geneviève Lamoureux
M. Serge Mainville
Mme Lyne Marcheterre
M. Bruno Marcoux
Mme Dominique Migner
M. Gérard Pierre
M. Jasmin Roy
M. Stéphane Simard

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme Marie-Dominique Taillon, directrice générale
Mme France Blouin, directrice générale adjointe
M. Hugo Clermont, directeur général adjoint
M. Marc-André Petit, directeur général adjoint
M. Ghislain Plourde, directeur général adjoint
Me Julie Brunelle, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Catherine Guilbault, analyste du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Nathalie Ouellet, directrice d'établissement
Me Jean-François Primeau, directeur adjoint du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Nicola Grenon, président déclare la séance ouverte. Il est 20 h 01.

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

2

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2022

**RESPECT DES EXIGENCES CONCERNANT LA CONVOCATION DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Le président vérifie auprès de la secrétaire générale la procédure de convocation, qui confirme le respect des exigences découlant de l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

PAROLE AU PUBLIC

Aucune personne du public ne prend la parole.

50-CA-2021-2022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Marcoux :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
 - 1.1. Respect des exigences concernant la convocation de la séance extraordinaire
 - 1.2. Parole au public
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination – Directeur général par intérim
4. Création d'un poste temporaire de direction générale adjointe et nomination à ce poste
5. Processus de sélection d'un(e) directeur(trice) général(e) – Mise en place d'un comité
6. Points d'information
 - Mot du président du conseil d'administration
7. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

Mme Sylvie Côté, M. Roch Desjardins, Mme Sophie Dubé, Mme Sophie Gagnon, Mme Lyne Marcheterre, Mme Dominique Migner, membres du personnel du conseil d'administration, se retirent de la discussion et du vote concernant le point suivant : « Nomination – Directeur général par intérim ». Ils quittent alors la rencontre et reviennent une fois le vote terminé.

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

3

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2022

51-CA-2021-2022

NOMINATION – DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT la nomination de la directrice générale, madame Marie-Dominique Taillon, à titre de sous-ministre adjointe de l'Éducation et son départ de l'organisation le 25 mars 2022;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'administration de procéder au comblement du poste de directeur général de façon intérimaire;

CONSIDÉRANT le déploiement du processus de sélection d'un(e) nouveau (elle) directeur(rice) général(e) enclenché par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner une personne pour assumer, par intérim, les fonctions et responsabilités du directeur général conformément à l'article 198 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ., c. I-13.3);

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Mainville de :

1° NOMMER monsieur Ghislain Plourde comme directeur général par intérim à compter du 28 mars 2022, et ce, jusqu'à la nomination et l'entrée en fonction d'un(e) nouveau(elle) directeur(rice) général(e) par le conseil d'administration à la suite du processus de sélection enclenché par celui-ci;

2° MANDATER le président du centre de services scolaire pour convenir des modalités d'entrée en fonction et des conditions de travail de M. Ghislain Plourde pour signer le contrat de travail et tout document requis à ces fins ainsi que pour agir pour et au nom du centre de services scolaire dans la mise en œuvre de la présente décision;

3° EXPRIMER à l'endroit de Mme Marie-Dominique Taillon la reconnaissance du conseil d'administration pour ses années de service auprès du Centre de services scolaire Marie-Victorin et ses entités constitutives et des souhaits de succès dans ses nouvelles fonctions;

4° MANDATER le président du conseil d'administration de poser tous les actes nécessaires pour procéder à la finalisation du lien d'emploi de madame Marie-Dominique Taillon et toute action nécessaire en découlant en conformité avec le contrat de travail conclu avec elle lors de son embauche et les conditions prévues au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*.

Adoptée à l'unanimité

M.Pier-Olivier Lacoursière quitte la séance après ce point.

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2022

M. Roch Desjardins se retire des délibérations et du vote sur le point suivant de l'ordre du jour : « Création d'un poste temporaire de direction générale adjointe et nomination à ce poste ».

Mme Sylvie Côté, Mme Sophie Dubé, Mme Sophie Gagnon, Mme Lyne Marcheterre et Mme Dominique Migner, se retirent de la séance au moment du vote concernant ce point. Ils quittent alors la rencontre et reviennent une fois le vote terminé.

52-CA-2021-2022

**CRÉATION D'UN POSTE TEMPORAIRE DE DIRECTION GÉNÉRALE
ADJOINTE ET NOMINATION À CE POSTE**

CONSIDÉRANT la nomination de madame Marie-Dominique Taillon à titre de sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT le déploiement d'un processus de sélection d'un(e) directeur(rice) général(e) par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Ghislain Plourde au poste de directeur général par intérim;

CONSIDÉRANT l'article 198 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ., c. I-13.3);

CONSIDÉRANT la nécessité de permettre une transition harmonieuse à la direction générale et permettre une répartition optimale des dossiers durant cette période;

CONSIDÉRANT par conséquent la nécessité de créer un poste temporaire d'un (1) an en vue de favoriser ladite transition harmonieuse et de désigner une personne sur ce poste temporaire de DGA ;

IL EST PROPOSÉ par Bruno Marcoux de :

1° CRÉER un poste de direction générale adjointe temporaire d'un (1) an;

2° NOMMER madame Nathalie Ouellet à titre de directrice générale adjointe temporaire pour une durée d'un (1) an, à compter du 23 mars 2022 sur ce poste nouvellement créé;

3° DE MANDATER M. Ghislain Plourde du Centre de services scolaire pour convenir des modalités d'entrée en fonction et des conditions de travail de Mme Nathalie Ouellet pour signer le contrat de travail et tout document requis à ces fins ainsi que pour agir pour et au nom du centre de services scolaire dans la mise en œuvre de la présente décision.

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

Adoptée à l'unanimité

M. Roch Desjardins se retire des délibérations et du vote sur ce point de l'ordre du jour : « Processus de sélection d'un(e) directeur(rice) général(e) – mise en place d'un comité ».

Mme Sylvie Côté, Mme Sophie Dubé, Mme Sophie Gagnon, Mme Lyne Marcheterre et Mme Dominique Migner, ainsi que M. Ghislain Plourde, directeur général adjoint se retirent de la séance au moment du vote concernant ce point. Ils quittent alors la rencontre et reviennent une fois le vote terminé.

PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN(E) DIRECTEUR(RICE) GÉNÉRAL(E) – MISE EN PLACE D'UN COMITÉ

CONSIDÉRANT la nomination de madame Marie-Dominique Taillon à titre de sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Ghislain Plourde au poste de directeur général par intérim;

CONSIDÉRANT le souhait du conseil d'administration d'enclencher dès à présent un processus de sélection d'un(e) directeur(rice) général(e);

CONSIDÉRANT l'article 193.1, dernier alinéa, de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ., c. I-13.3, ci-après appelée « LIP ») qui prévoit que le conseil d'administration peut instituer d'autres comités pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions ou pour l'étude de questions particulières;

CONSIDÉRANT l'article 198 de la LIP qui prévoit le pouvoir du conseil d'administration de nommer un directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Dre Caroline Kilsdonk de :

1° CRÉER un comité du conseil d'administration, pour agir à titre de comité de sélection, et y nommer les administrateurs suivants à titre de membres :

- Monsieur Serge Mainville
- Madame Geneviève Lamoureux
- Monsieur Pier-Olivier Lacoursière
- Monsieur Bruno Marcoux

Ainsi que le président du conseil d'administration, monsieur Nicola Grenon qui y siègera d'office.

2° MANDATER le comité ainsi créé pour :

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2022

- a) Élaborer une démarche de sélection pour le poste de directeur(rice) général(e);
- b) Finaliser le profil de compétences recherché pour le comblement du poste de directeur(rice) général(e);
- c) Procéder à l'affichage de poste requis, le cas échéant;
- d) Procéder au processus de sélection;
- e) Présenter aux administrateurs une recommandation pour le choix du candidat;

3° AUTORISER le comité de sélection précédemment mentionné à recourir, au besoin, aux services professionnels d'une ou plusieurs firme(s) spécialisée(s) afin de l'assister dans la réalisation des différents volets de son mandat;

4° AUTORISER le président du conseil d'administration à signer tout contrat à cet effet.

53-CA-2021-2022

Il est proposé par M. Jasmin Roy, et appuyé par M. Stéphane Simard, d'amender l'article 2 a) de la résolution « Processus de sélection d'un(e) directeur(rice) général(e) – mise en place d'un comité » comme suit :

2° MANDATER le comité ainsi créé pour :

- a) Élaborer, proposer au conseil d'administration une démarche de sélection pour le poste de directeur(rice) général(e) et obtenir l'approbation de celui-ci avant de l'enclencher;

Adoptée à l'unanimité

54-CA-2021-2022

PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN(E) DIRECTEUR(RICE) GÉNÉRAL(E) – MISE EN PLACE D'UN COMITÉ

CONSIDÉRANT la nomination de madame Marie-Dominique Taillon à titre de sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Ghislain Plourde au poste de directeur général par intérim;

CONSIDÉRANT le souhait du conseil d'administration d'enclencher dès à présent un processus de sélection d'un(e) directeur(rice) général(e);

CONSIDÉRANT l'article 193.1, dernier alinéa, de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ., c. I-13.3, ci-après appelée « LIP ») qui prévoit que le conseil d'administration peut instituer d'autres comités pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions ou pour l'étude de questions particulières;

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CONSIDÉRANT l'article 198 de la LIP qui prévoit le pouvoir du conseil d'administration de nommer un directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Dre Caroline Kilsdonk de :

1° CRÉER un comité du conseil d'administration, pour agir à titre de comité de sélection, et y nommer les administrateurs suivants à titre de membres :

- Monsieur Serge Mainville
- Madame Geneviève Lamoureux
- Monsieur Pier-Olivier Lacoursière
- Monsieur Bruno Marcoux

Ainsi que le président du conseil d'administration, monsieur Nicola Grenon qui y siègera d'office.

2° MANDATER le comité ainsi créé pour :

- a) Élaborer, proposer au conseil d'administration une démarche de sélection pour le poste de directeur(rice) général(e) et obtenir l'approbation de celui-ci avant de l'enclencher;
- b) Finaliser le profil de compétences recherché pour le comblement du poste de directeur(rice) général(e);
- c) Procéder à l'affichage de poste requis, le cas échéant;
- d) Procéder au processus de sélection;
- e) Présenter aux administrateurs une recommandation pour le choix du candidat;

3° AUTORISER le comité de sélection précédemment mentionné à recourir, au besoin, aux services professionnels d'une ou plusieurs firme(s) spécialisée(s) afin de l'assister dans la réalisation des différents volets de son mandat;

4° AUTORISER le président du conseil d'administration à signer tout contrat à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

POINTS D'INFORMATION

M. Nicola Grenon annonce qu'il souhaite ajouter un point d'information et transmet un message à Mme Marie-Dominique Taillon :

« Une femme forte, vive et intelligente, fière de ses convictions mais d'une grande écoute, Marie-Dominique Taillon nous a offert au fil des 27 dernières années comme enseignante, adjointe, directrice d'école, directrice générale adjointe et depuis près de 5 ans comme directrice générale, ce qui pour moi représente la quintessence du service public.

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2022

Elle a excellé à établir des ponts entre les groupes et fait progresser dans la modernité la gouvernance et l'efficacité de notre centre de services. Dans une période hautement sensible, elle a su diriger notre institution au moment de sa transition et vers l'établissement de sa nouvelle gouvernance en offrant au nouveau conseil d'administration des bases solides de légitimité mais également d'humanité. Ces dernières années, elle a su faire traverser la tempête de la COVID à l'organisation sans perdre de vue nos valeurs fondatrices de bienveillance et d'ouverture à toutes les parties prenantes de notre communauté.

Ceux qui la connaissent bien reconnaîtront en elle l'humilité d'une dirigeante fière de son équipe avec qui elle partage toujours ses victoires et avec laquelle elle a su tisser des liens de confiance qui transparaissent aujourd'hui et continueront pour longtemps d'être ressentis au cœur du CSS Marie-Victorin, de ses employés et de sa communauté de parents et d'élèves.

Merci pour tout Marie-Dominique et bonne chance dans tes nouvelles attributions, nous sommes tous persuadés que nous y gagnerons collectivement, ce qui nous encourage un peu malgré la tristesse de te voir ainsi nous quitter. »

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 54.

Présidence

Secrétaire générale

